



AGENCE NATIONALE POUR
LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
A N M E

Un engagement durable et renouvelable

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° 11/2025**

**LA SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCES
POUR LES ANNEES 2026-2027-2028**

L'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie ci-après dénommée l'ANME lance à travers la procédure d'achat public en ligne (TUNEPS) le présent appel d'offres afin de choisir une entreprise d'assurances pour la souscription des contrats d'assurances pour les années 2026-2027-2028.

Sont admis à soumissionner au présent appel d'offres, toutes les entreprises d'assurances mères, représentées exclusivement par leurs sièges, agréées par le Ministère des finances conformément aux dispositions des articles 48 à 58 du code des assurances promulgué par la loi 92-24 du 9 mars 1992, disposant des garanties professionnelles techniques et financières nécessaires à la bonne exécution du marché et dont le premier réassureur principal étranger doit être classé dans la catégorie A, et le reste des assureurs, doit être classé dans la catégorie B selon la classification des agences de notation Standards & Poor's, Agence AM BEST, Agence Moody's ou Fitch Rating..

Les soumissionnaires désirant participer à cet appel d'offres doivent être inscrits sur le système d'achat en ligne (TUNEPS) et peuvent télécharger le cahier des charges gratuitement et participer à travers le site **www.tuneps.tn**

S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achats publics en ligne (TUNEPS) via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel - rue Assel - 1006 Tunis
- Téléphone : (216) 70 130 340
- Site web : www.tuneps.tn
- E-mail : tuneps@pm.gov.tn

Les offres techniques et financières doivent être obligatoirement envoyées à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS sur le site www.tuneps.tn, avant la date et l'heure limite de réception des offres. A l'exception de la caution provisoire et l'extrait du Registre National d'Entreprise qui doivent être envoyés hors ligne par courrier recommandé ou par rapide poste, ou remis directement au bureau d'ordre de l'A.N.M.E dans une enveloppe scellée au nom du Directeur Général de l'A.N.M.E et portant la

mention suivante : « Ne pas ouvrir APPEL D'OFFRES N°11/2025 Souscription contrats d'assurance pour les années 2026-2027-2028» à l'adresse suivante :

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie
Cité Administrative, 1 Rue du Japon Montplaisir
1073 Tunis-Belvédère B.P «213»**

Les offres doivent être **obligatoirement** envoyées à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS au plus tard **le 1 octobre 2025 à 10h.**

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces parvenues hors ligne d'une part, et les offres techniques ainsi que les offres financières parvenues en ligne d'autre part sera le jour même de la date limite de remise des offres soit le **1 octobre 2025 à 11h.**

Chaque soumissionnaire doit lire attentivement le contenu du dossier de l'appel d'offres et ses exigences, ainsi il assume les conséquences du non-respect de ces exigences ou la soumission d'une offre ne respectant pas les procédures et la façon mentionnées dans le cahier des charges.

Toute défaillance de ces conditions causera l'élimination de l'offre.